

Pour plus de renseignements et bénéficier d'un accompagnement personnalisé, les conseillers d'Urbanis, bureau d'étude missionné par Grand Paris Seine Ouest, sont à votre disposition.

Ceux-ci assurent l'instruction de votre aide et étudient l'ensemble des subventions auxquelles vous pouvez prétendre.



Par téléphone ou e-mail  
**au 01 41 10 81 10**  
[seineouest.mieuxchezmoi@urbanis.fr](mailto:seineouest.mieuxchezmoi@urbanis.fr)

### DANS LES PERMANENCES LOCALES DU TERRITOIRE

#### Hôtel de ville de Boulogne-Billancourt

le mardi et le vendredi de 9h30 à 12h

#### Hôtel de ville de Chaville

le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 12h

#### Centre administratif d'Issy-les-Moulineaux

le mardi de 13h30 à 16h

#### Mairie de Meudon

le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 11h à 13h

#### Centre social Millandy de Meudon-la-Forêt

le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h

#### CCAS de Sèvres

le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h30

#### Centre administratif de Vanves

le mardi de 14h à 16h



Grand Paris Seine Ouest s'engage en matière d'accessibilité, pour améliorer le quotidien de chacun et notamment des personnes handicapées, conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)

<http://seineouest.aideshabitat.com>



Imprimé sur du papier 100% recyclé.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

**Mieux  
chez  
Moi**

Je rénove,  
je réhabilite,  
des aides  
et des conseils  
pour mes travaux.

J'adapte mon habitat  
à mes besoins



**Grand Paris Seine Ouest**  
vous accompagne dans la conception  
et la réalisation de vos travaux  
d'adaptation de votre logement.

## UN DISPOSITIF PERSONNALISÉ

L'accompagnement par  
un ergothérapeute et un  
technicien spécialisés dans  
la conception et la réalisation  
de travaux d'adaptation.

Le remboursement de la visite  
d'un ergothérapeute à votre  
domicile, dans la limite de  
250€ (coût moyen d'une  
visite : 190€).

Une subvention d'un montant  
maximal de 3 000 € pour  
la réalisation de vos travaux.



## VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF SI :

- Vous habitez l'une des 8 villes de Grand Paris Seine Ouest.
- Vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans (ou 60 ans, sur avis médical).
- Et/ou votre handicap est reconnu par la MDPH.

Cette aide est octroyée, sans condition de ressources, à toute personne qui souhaite réaliser des travaux d'adaptation de sa résidence principale (parties privatives en copropriété), qu'elle soit propriétaire, locataire ou hébergée à titre gratuit.

## ACCOMPAGNEMENT, AUTONOMIE, QUOTIDIEN, CONFORT



## LES CONSEILS D'UN ERGOTHERAPEUTE À DOMICILE

Ce professionnel de santé vous aide à préserver et à développer votre autonomie dans votre environnement quotidien et vous conseille sur les projets d'aménagement les plus adaptés à vos besoins.

